

TAT

Société par Actions Simplifiée au capital de 11.961.600 Euros
Siège social : 25, Rue de la Milletière – 37100 TOURS
714 801 537 R.C.S. TOURS

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2024



**CERTIFIE CONFORME
PAR LE PRESIDENT**

TAT Ex. du : 01.07.2023 au 30.06.2024 Durée : 12 mois	COMPTES ANNUELS			
	BILAN ACTIF			
	(en EUROS)			

	Exercice N clos le :			Exercice N-1 clos le :	
	30/06/2024			30/06/2023	
	BRUTS -1-	AMORTISSEMENTS PROVISIONS	NET -3-	NET -4-	
Capital souscrit non appelé	AA	-		-	
Frais d'établissement	AB		AC		
Frais de recherche et développement	CX		CQ		
Concessions,brevets et droit similaires	AF		AG		
Fonds commercial (1)	AH		AI		
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
Avances et acomptes sur immobilisations Incorporelles	AL		AM		
Terrains	AN		AO		
Constructions	AP		AQ		
Installations techniques,matériel et outillage industriel	AR		AS		
Autres immobilisations corporelles	AT	45 266,83	AU	45 266,83	45 266,83
Immobilisations en cours	AV		AW		
Avances et acomptes	AX		AY		
Participations	CU	32 838 966,21	CV	-	32 838 966,21
Créances rattachées à des participations (2)	BB		BC		
Autres titres immobilisés	BD		BE		
Prêts (2)	BF	6 980 832,00	BG	6 980 832,00	14 480 832,00
Autres immobilisations financières (2)	BH		BI		
TOTAL (I)	BJ	39 865 065,04	BK	0,00	39 865 065,04
Matières premières,approvisionnement	BL		BM		
En cours de production de biens	BN		BO		
En cours de production de services	BP		BQ		
Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
Marchandises	BT		BU		
Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
Clients et comptes rattachés (3)	BX	153 174,95	BY	-	153 174,95
Autres créances (3)	BZ	12 326,00	CA	-	12 326,00
Capital souscrit et appelé,non versé	CB		CC		
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	0,00	CE	0,00	-
Disponibilités	CF	50 919 666,65	CG		50 919 666,65
Charges constatées d'avance (3)	CH	-	CI		-
TOTAL (II)	CJ	51 085 167,60	CK	0,00	51 085 167,60
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)	CL				
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
Ecart de conversion actif (VI)	CN	-			-
TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	90 950 232,64	1A	0,00	90 950 232,64
Renvois	(1) Dont droit au bail :	(2) Dont part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	(3) Dont part à plus d'un an (brut) :		
Clause de réserve de propriété :	Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

TAT Ex. du : 01.07.2023 au 30.06.2024 Durée : 12 mois	COMPTES ANNUELS			
	BILAN PASSIF			
	(en EUROS)			

			Exercice N clos le : 30/06/2024 -1-	Exercice N-1 clos le : 30/06/2023 -2-
CAPITAUX	Capital social ou individuel (1) (Dont versé : 11 961 600)	DA	11 961 600,00	11 961 600,00
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,...	DB	59 618 670,03	59 618 670,03
	Ecarts de réévaluation (2)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	3 000 000,00	3 000 000,00
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)	DF		
	Autres réserves	DG	13 422 462,48	9 626 913,35
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	2 118 697,37	3 795 549,13
	Subventions d'investissement	DJ		
Provisions réglementées	DK			
TOTAL (I)		DL	90 121 429,88	88 002 732,51
AUTRES FONDS PROPRES	Produits des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
TOTAL (II)		DO	0,00	0,00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques	DP	-	
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)		DR	0,00
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 269,71	2 353,43
	Emprunts et dettes financières divers (6)	DV	-	-
	Avances et acomptes reçus sur commande en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	7 371,36	16 793,70
	Dettes fiscales et sociales	DY	0,00	2 574,00
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	820 161,69	18 964 956,69
COMPTES REGUL.	Produits constatés d'avance (5)	EB	-	-
	TOTAL (IV)		EC	828 802,76
Ecarts de conversion passif (V)		ED	-	
TOTAL GENERAL (I à V)		EE	90 950 232,64	106 989 410,33

R E N V O I S	(1)	Ecarts de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2)	Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecarts de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus values à long terme	EF			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	828 802,76	18 986 677,82	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques	EH	1 269,71	2 353,43		
(6)	Dont emprunts participatifs	EI				

TAT Ex. du : 01.07.2023 au 30.06.2024 Durée : 12 mois	COMPTES ANNUELS					
	COMPTE DE RESULTAT					
	(en EUROS)					

		FRANCE		EXPORTATION		Exercice N clos le : 30/06/2024	Exercice N-1 clos le : 30/06/2023
PRODUITS D'EXPLOITATION :							
Ventes de Marchandises	FA		FB		FC		
Production vendue : Biens	FD		FE		FF		
Services	FG	750,00	FH		FI	750,00	24 116,60
Chiffre d'affaires nets	FJ	750,00	FK	0,00	FL	750,00	24 116,60
Production stockées					FM		
Production immobilisés					FN		
Subvention d'exploitation					FO		
Reprises provisions et amortissements, transfert de charges					FP	-	-
Autres produits					FQ	-	0,52
TOTAL I					FR	750,00	24 117,12
CHARGES D'EXPLOITATION :							
Achats de marchandises					FS		
Variation de stocks					FT		
Achats de matières premières et autres approvisionnements					FV		
Variation stocks d'approvisionnement					FW	34 869,90	185 777,55
Autres achats et charges externes					FX	89,00	231,00
Impôts, Taxes et assimilés							
Charges de personnel :					FY		
- Salaires et traitements					FZ		
- Charges sociales							
Dotations aux amortissements et provisions					GA		
- Dotations aux amortissements sur immobilisations					GB		
- Dotations aux provisions sur immobilisations					GC		
- dotations aux provisions sur actif circulant					GD		
- dotations aux provisions pour risques et charges					GE	-	0,33
Autres charges							
TOTAL II					GF	34 958,90	186 008,88
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(34 208,90)	(161 891,76)
Q.P des résultats sur opérations en commun							
- Bénéfice transféré (III)					GH		
- Perte transférée (IV)					GI		

TAT	COMPTES ANNUELS
Ex. du : 01.07.2023 au 30.06.2024	COMPTE DE RESULTAT
Durée : 12 mois	(en EUROS)

		Exercice N clos le : 30/06/2024	Exercice N-1 clos le : 30/06/2023
PRODUITS FINANCIERS :			
- de participation	GJ	-	-
- Autres valeurs mobilières + créances actifs immobilisé	GK	-	-
- Autres intérêts et produits assimilés	GL	2 593 080,62	1 094 697,61
- Reprises sur provisions et transfert de charges	GM	303 509,26	477 645,03
- Différence positive de change	GN	-	-
- Produits net sur cessions valeurs mobilières de placement	GO	-	-
TOTAL V	GP	2 896 589,88	1 572 342,64
CHARGES FINANCIERES :			
- Dotations aux amortissements et provisions	GQ	-	303 509,26
- Intérêts et charges assimilés	GR	-	-
- Différence négative de change	GS	41,35	193 471,63
- Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement	GT	282 617,43	-
TOTAL VI	GU	282 658,78	496 980,89
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	GV	2 613 931,10	1 075 361,75
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)	GW	2 579 722,20	913 469,99
PRODUITS EXCEPTIONNELS :			
- Sur opérations de gestion	HA	13 469,17	-
- Sur opérations en capital	HB	0,00	13 437 886,03
- Reprises sur provisions et transfert de charges	HC	-	35 481 251,76
TOTAL VII	HD	13 469,17	48 919 137,79
CHARGES EXCEPTIONNELLES :			
- Sur opérations de gestion	HE	-	36 508,04
- Sur opérations en capital	HF	-	45 854 781,61
- Dotations aux amortissements et provisions	HG	-	-
TOTAL VIII	HH	0,00	45 891 289,65
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI	13 469,17	3 027 848,14
Participation des salariés (IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices (X)	HK	474 494,00	145 769,00
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	2 910 809,05	50 515 597,55
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	792 111,68	46 720 048,42
BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	HN	2 118 697,37	3 795 549,13

TAT : Société par Actions Simplifiée au capital de 11.961.600 €
SIEGE SOCIAL : 25, rue de la Milletière - CS 27335
37073 TOURS CEDEX 2
R.C.S. : TOURS B 714 801 537
A.P.E. : 7010Z
ACTIVITE : Holding

COMPTES ANNUELS

Du 01.07.23 au 30.06.24

Les documents qui suivent comprennent le bilan, le compte de résultat et l'annexe qui se présente comme suit :

- I - Faits significatifs de l'exercice
- II - Principes, règles et méthodes comptables
- III - Notes sur le bilan
- IV - Notes sur le résultat
- V - Autres informations

TAT
Du 01/07/23 au 30/06/24
Durée : 12 mois

ANNEXE

I - FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

En juin 2023, TAT a vendu ses titres de la SCI Capricorne Bêta à TAT SERVICES afin de procéder à la transmission universelle de patrimoine de la SCI.

En août 2023, une partie du prêt d'actionnaire TAT à la filiale TAT Services a été reçu à hauteur de 7 500 K€, à la suite de la transmission universelle de patrimoine de la SCI Capricorne Bêta entre les mains de TAT SERVICES.

Les fonds placés chez AG2R en contrat de capitalisation sont arrivés à échéance en août 2023 : un montant de 18 473 K€ a été utilisé pour rembourser la dette de TAT envers SASMAT THEODULE.

Les excédents de trésorerie ont été placés en compte à terme auprès de la Banque Populaire.

II - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes sont établis conformément aux dispositions du plan comptable général et selon les méthodes définies par le Code de Commerce et l'ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016, et arrêtés dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, continuité de l'exploitation.

Les opérations en devises ont été comptabilisées selon le règlement ANC 2015-05 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture.

Les méthodes comptables appliquées au titre de l'exercice comptable clos le 30 juin 2024 sont identiques à celles de l'exercice précédent et sont conformes aux règles d'évaluation en vigueur en France.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Tous les renseignements chiffrés sont donnés en K€.

TAT
Du 01/07/23 au 30/06/24
Durée : 12 mois

ANNEXE

III - NOTES SUR LE BILAN

3.1. - ACTIF IMMOBILISE

Tableau de variation de l'actif immobilisé

Immobilisations	Valeur brute à l'ouverture	Augmen-tations	Cessions ou Diminutions	Valeur brute à la clôture	Amortis-sements provisions à la clôture	Valeur nette à la clôture
- Autres immobilisations corporelles	45			45	-	45
- Avances et acomptes						
S/Total des immobilisations corporelles	45	-	-	45	-	45
- Sociétés Françaises	32 839			32 839	-	32 839
- Sociétés Etrangères	-			-		-
S/Total des titres de participations	32 839	-	-	32 839	-	32 839
- Prêts	14 481		(7 500)	6 981		6 981
Total	47 365	-	(7 500)	39 865	-	39 865

Le prêt de 6 981 K€ est un prêt d'actionnaire TAT à la filiale TAT Services.
La société a reçu un remboursement de 7 500 K€, à la suite de la transmission universelle de patrimoine de la SCI Capricorne Bêta à TAT Services.

3.2. - VALEUR D'ENTRÉE - AMORTISSEMENTS - PROVISIONS

Les actifs immobilisés sont évalués au coût d'acquisition ou d'apport y compris les frais liés à l'acquisition des titres.

La politique d'amortissement est la suivante :

L'entreprise considère que l'amortissement linéaire correspond à l'amortissement économique.
Les principales durées d'amortissement utilisées sont :

- Logiciels : 3 à 5 ans
- Matériels informatiques et bureautiques : 3 ans
- Véhicules : 5 ans

La politique de dépréciation des titres est la suivante :

Lorsque la valeur d'inventaire des titres de participation détenus par la société devient durablement inférieure à leur valeur comptable, une provision pour dépréciation est comptabilisée.

La valeur d'inventaire des titres de participation est, dans un premier temps apprécié par rapport à la quote-part de situation nette détenue.

La valeur des titres fait l'objet, dans un second temps, d'une révision annuelle sur la base des cash-flows futurs des filiales tels qu'estimés par le management et actualisés.

TAT
 Du 01/07/23 au 30/06/24
 Durée : 12 mois

ANNEXE

3.3. - CLIENTS ET AUTRES CREANCES

Les clients et autres créances en devises sont valorisés au cours de clôture. Les clients font l'objet de provision pour dépréciation au cas par cas lorsque l'encaissement des sommes dues devient risqué.

Echéances des créances

	Montant brut	Échéances - 1 an	Échéances + 1 an
- Avances et acomptes versés			
- Clients	153	153	
- Autres créances	12	12	
- Charges constatées d'avance			
Total	165	165	-

Le poste clients comprend les factures d'intérêts à recevoir sur le prêt à TAT Services pour 153 K€.

Les autres créances sont constituées de la TVA.

3.4. - TRESORERIE

	ANNEE 2024					ANNEE 2023		
	USD	USD Convertis en €	EUR	EUR Provision	EUR Net	USD	USD Convertis en €	EUR Net
<u>Valeurs mobilières de placement</u>	-	-	-	-	-	-	-	30 485
<u>Disponibilités</u>	-	-	50 920	-	28 669	\$3	3	28 669
Banques	-	-	50	-	50	\$3	3	250
Placements	-	-	49 285	-	49 285	-	-	27 100
Intérêts courus	-	-	1 585	-	1 585	-	-	1 319
Total	-	-	50 920	-	50 920	\$3	3	59 154
		50 920		-	50 920		59 154	

Les fonds placés chez AG2R en contrat de capitalisation sont arrivés à échéance en août 2023 : un montant de 18 473 K€ a été utilisé pour rembourser la dette de TAT envers SASMAT THEODULE.

Le compte bancaire en USD a été clôturé dans l'exercice. Les placements sont en comptes à terme auprès de la Banque Populaire.

La variation de la trésorerie de l'exercice s'explique par le remboursement de la dette due à SASMAT THEODULE et à la réception de 7 500 K€ du prêt de TAT à TAT SERVICES.

TAT
 Du 01/07/23 au 30/06/24
 Durée : 12 mois

ANNEXE

3.5. - CAPITAUX PROPRES

A la clôture, le capital social d'un montant de 11 961,6 K€ est divisé en 31.150 actions d'une valeur nominale de 384 €.

<u>Variation des capitaux propres</u>	En K€
Situation à l'ouverture	88 003
Résultat de l'exercice	2 119
	<hr/>
Situation à la clôture du 30/06/2024	90 122

3.6. - DETTES

	Montant brut	Échéances - 1 an	Échéances à + 1an
- Emprunts et dettes financières	1	1	
- Dettes d'exploitation	8	8	
- Dettes diverses	820	820	
- Produits constatés d'avance	-	-	
Total	829	829	-

Echéances des dettes

Les dettes d'exploitation sont composées de charges à payer fournisseurs pour 8 K€.

Le poste « dettes diverses » comprend une dette de TAT à Sasmat Théodule pour 820 K€.

IV - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

4.1. - RESULTAT D'EXPLOITATION

Le chiffre d'affaires s'élève à 0,75 K€ au 30 juin 2024 comparé à 24,1 K€ sur l'exercice précédent. Il s'agit d'une refacturation de charges.

Les charges d'exploitation se répartissent comme suit :

	30.06.24	30.06.23
- Honoraires au titre du contrôle des comptes	(5)	(12)
- Honoraires au titre de conseils		(114)
- Prestations assistance	(18)	(18)
- Locations		
- Frais bancaires	(10)	(30)
- Autres charges	(2)	(12)
	<hr/>	<hr/>
	(35)	(186)

Les autres charges sont relatives à la gestion courante.

TAT
Du 01/07/23 au 30/06/24
Durée : 12 mois

ANNEXE

4.2. - RESULTAT FINANCIER

	30.06.24	30.06.23
- Produits des placements et autres revenus	2 593	1 095
- Reprises financières	304	478
- Charges et provisions		(304)
- Différences de change nettes		(194)
- Charges nettes sur cessions VMP	(283)	(194)
	<hr/> 2 614	<hr/> 1 075

Les produits financiers s'élevant à 2 593 K€ comprennent les intérêts sur avances auprès de TAT Services pour 346 K€ et les intérêts sur placement pour 2 247 K€. L'écart comparé à l'exercice précédent s'explique par l'augmentation des placements.

La reprise sur provision financière de 304 K€ correspond à la reprise de provision sur le contrat de capitalisation arrivé à terme.

Les charges nettes sur cessions VMP comprennent la perte sur les unités de comptes du contrat de capitalisation.

4.3. - RESULTAT EXCEPTIONNEL

	30.06.24	30.06.23
- Résultat de cession sur actions de préférence STP		2 907
- Résultat de cession sur titres TAT Leasing Ltd		4
- Résultat de cession sur titres Capricorne Bêta		153
- Divers	13	(36)
	<hr/> 13	<hr/> 3 028

Le poste divers pour 13 K€ correspond au solde de liquidation de la société S AIR GROUP.

4.4. - SITUATION FISCALE

TAT fait partie du groupe d'intégration fiscale, dont FINAREM est la société mère, depuis le 1^{er} juillet 2020. L'impôt comptabilisé par la société TAT est celui qu'elle aurait supporté si elle n'avait pas appartenu au groupe intégré selon le principe de neutralité.

- L'impôt de l'exercice s'élève à 474 K€ contre 146 K€ l'année précédente.
- Impôts différés au 30 juin 2024 : néant

TAT
 Du 01/07/23 au 30/06/24
 Durée : 12 mois

ANNEXE

- Ventilation de l'impôt Société entre le résultat courant et exceptionnel :

Résultat	Résultat avant impôt	Charge d'impôt	Résultat après impôt
Courant	2 580	(407)	2 173
Exceptionnel	13	(67)	(54)
Total	2 593	(474)	2 119

V - AUTRES INFORMATIONS AU 30 JUIN 2024

5.1. - FILIALES ET PARTICIPATIONS

Renseignements détaillés sur les filiales et participations	Informations financières				
	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu (en %)	Résultats (bénéfices ou pertes du dernier exercice clos)	Capitaux propres à la clôture de l'exercice
- Filiales (détenues à + de 50%)					
TAT Services au 31/12/2023	10 000	6 833	50%	10 666	16 833
- Participations (détenues entre 10% et 50%)					
Sabena technics participations au 31/12/2023	7 740	48 050	14,5%	(13 573)	55 790
			% actions ordinaires		
TOTAL					72 623

5.2. - ENTREPRISES LIEES

Les transactions effectuées avec les entreprises liées ont été conclues à des conditions normales de marché.

TAT
 Du 01/07/23 au 30/06/24
 Durée : 12 mois

ANNEXE

En K€	Filiales		Participations	
	Françaises	Etrangères	Françaises	Etrangères
Renseignements globaux sur les filiales et participations				
Valeur comptable des titres détenus				
- Brute :	5 012		27 827	
- Nette :	5 012	-	27 827	
Montant des prêts et avances accordés	6 981			
Montant des cautions et avals donnés				
Montant des dividendes encaissés		-		

5.3. - ENGAGEMENTS HORS BILAN

<u>Engagements donnés</u>	30.06.2024	30.06.2023
• Aval, caution à TAT Services	2 175	2 000

En juillet 2021, la société s'est portée caution personnelle et solidaire à hauteur de 50% dans le cadre de la souscription d'un emprunt bancaire LCL par TAT Services afin de financer les travaux d'aménagement et de rénovation du parc immobilier. TAT s'est également engagé auprès de la banque à bloquer le remboursement du prêt actionnaire de 6 981 K€.

Par ailleurs, la société TAT s'est engagée vis à vis des prêteurs de ses filiales à la conservation et au nantissement de ses titres.

5.4. - INFORMATIONS DIVERSES

Dans le domaine des tentatives de fraude, la société est bien consciente de l'importance tant du nombre que de la variété des attaques possibles et met en œuvre de façon continue des actions d'information et de contrôle des procédures appropriées.



Exercice clos le 30 juin **2024**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

TAT, S.A.S.
25 rue de la Milletière
37100 Tours

www.groupey.fr

A large blue triangle is positioned in the bottom right corner of the page, pointing towards the top left.

TAT, S.A.S.

Exercice clos le 30 juin 2024,

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la société TAT,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société TAT relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er juillet 2023 à la date d'émission de notre rapport.

GROUPE Y TOURS

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes.

Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de la région Centre-Val de Loire - Membre de la Compagnie Régionale de Versailles et du Centre
Membre indépendant du réseau Moore Global - Membre du groupement ATH

SAS au capital de 150 000 €
Siège social : Parc Equatop - 59 rue du mûrier - 37540 SAINT-CYR-SUR-LOIRE - Tél.: 02 47 71 50 00
RCS Tours 484 822 770 - APE 6920 Z - TVA: FR 76 484 822 770

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nous avons vérifié le caractère approprié des principes comptables appliqués et le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que la présentation d'ensemble des comptes annuels.

Les modalités d'évaluation à la clôture de l'exercice des titres de participation sont exposées dans la note « Valeur d'entrée – Amortissements - Provisions » de l'annexe.

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par votre société, décrites dans les notes précitées de l'annexe, sur la base des informations disponibles à ce jour et mis en œuvre des tests pour vérifier, par sondages, l'application de ces méthodes ainsi que le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, les informations fournies dans les notes concernées de l'annexe et la présentation d'ensemble des comptes annuels.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

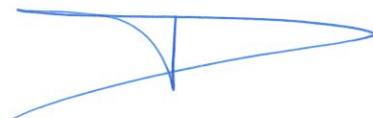
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint-Cyr-sur-Loire, le 28 novembre 2024,

Le Commissaire aux Comptes
Groupe Y Tours



Philippe Dos Santos

COMPTES ANNUELS

TAT Ex. du : 01.07.2023 au 30.06.2024 Durée : 12 mois	COMPTES ANNUELS			
	BILAN ACTIF			
	(en EUROS)			

	Exercice N clos le :			Exercice N-1 clos le :
	30/06/2024			30/06/2023
	BRUTS	AMORTISSEMENTS	NET	NET
	-1 -	PROVISIONS	-3-	-4-
Capital souscrit non appelé	AA	-		-
Frais d'établissement	AB	AC		
Frais de recherche et développement	CX	CQ		
Concessions,brevets et droit similaires	AF	AG		
Fonds commercial (1)	AH	AI		
Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
Avances et acomptes sur immobilisations				
Incorporelles	AL	AM		
Terrains	AN	AO		
Constructions	AP	AQ		
Installations techniques,matériel et outillage industriel	AR	AS		
Autres immobilisations corporelles	AT	AU	45 266,83	45 266,83
Immobilisations en cours	AV	AW		
Avances et acomptes	AX	AY		
Participations	CU	CV	32 838 966,21	32 838 966,21
Créances rattachées à des participations (2)	BB	BC		
Autres titres immobilisés	BD	BE		
Prêts (2)	BF	BG	6 980 832,00	14 480 832,00
Autres immobilisations financières (2)	BH	BI		
TOTAL (I)	BJ	39 865 065,04	0,00	39 865 065,04
Matières premières,approvisionnements	BL	BM		
En cours de production de biens	BN	BO		
En cours de production de services	BP	BQ		
Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
Marchandises	BT	BU		
Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
Clients et comptes rattachés (3)	BX	BY	153 174,95	237 154,66
Autres créances (3)	BZ	CA	12 326,00	232 754,00
Capital souscrit et appelé,non versé	CB	CC		
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)	CD	CE	0,00	30 485 690,74
Disponibilités	CF	CG	50 919 666,65	28 668 745,89
Charges constatées d'avance (3)	CH	CI	-	-
TOTAL (II)	CJ	51 085 167,60	0,00	51 085 167,60
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)	CL			
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
Ecart de conversion actif (VI)	CN	-		-
TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	90 950 232,64	0,00	90 950 232,64
Renvois	(1) Dont droit au bail :	(2) Dont part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	(3) Dont part à plus d'un an (brut) :	
Clause de réserve de propriété :	Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

TAT Ex. du : 01.07.2023 au 30.06.2024 Durée : 12 mois	COMPTES ANNUELS		
	BILAN PASSIF		
	(en EUROS)		

			Exercice N clos le : 30/06/2024 -1-	Exercice N-1 clos le : 30/06/2023 -2-	
CAPITAUX	Capital social ou individuel (1) (Dont versé : 11 961 600)	DA	11 961 600,00	11 961 600,00	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,...	DB	59 618 670,03	59 618 670,03	
	Ecart de réévaluation (2)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	3 000 000,00	3 000 000,00	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)	DF			
	Autres réserves	DG	13 422 462,48	9 626 913,35	
	Report à nouveau	DH			
	PROPRES				
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	2 118 697,37	3 795 549,13	
Subventions d'investissement	DJ				
Provisions réglementées	DK				
TOTAL (I)		DL	90 121 429,88	88 002 732,51	
AUTRES FONDS PROPRES	Produits des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)		DO	0,00	0,00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques	DP	-		
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)		DR	0,00	0,00
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 269,71	2 353,43	
	Emprunts et dettes financières divers (6)	DV	-	-	
	Avances et acomptes reçus sur commande en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	7 371,36	16 793,70	
	Dettes fiscales et sociales	DY	0,00	2 574,00	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA	820 161,69	18 964 956,69		
COMPTES REGUL.	Produits constatés d'avance (5)	EB	-	-	
	TOTAL (IV)		EC	828 802,76	18 986 677,82
	Ecart de conversion passif (V)	ED	-		
TOTAL GENERAL (I à V)			EE	90 950 232,64	106 989 410,33

R E N V O I S	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
		{	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	(2)		Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)		Dont réserve spéciale des plus values à long terme	EF		
	(4)		Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	828 802,76	18 986 677,82
(5)		Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques	EH	1 269,71	2 353,43	
(6)		Dont emprunts participatifs	EI			

TAT Ex. du : 01.07.2023 au 30.06.2024 Durée : 12 mois	COMPTES ANNUELS					
	COMPTE DE RESULTAT					
	(en EUROS)					

		FRANCE		EXPORTATION		Exercice N clos le : 30/06/2024	Exercice N-1 clos le : 30/06/2023
PRODUITS D'EXPLOITATION :							
Ventes de Marchandises	FA		FB		FC		
Production vendue : Biens	FD		FE		FF		
Services	FG	750,00	FH		FI	750,00	24 116,60
Chiffre d'affaires nets	FJ	750,00	FK	0,00	FL	750,00	24 116,60
Production stockées					FM		
Production immobilisés					FN		
Subvention d'exploitation					FO		
Reprises provisions et amortissements, transfert de charges					FP	-	-
Autres produits					FQ	-	0,52
TOTAL I					FR	750,00	24 117,12
CHARGES D'EXPLOITATION :							
Achats de marchandises					FS		
Variation de stocks					FT		
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation stocks d'approvisionnement					FV		
Autres achats et charges externes					FW	34 869,90	185 777,55
Impôts, Taxes et assimilés					FX	89,00	231,00
Charges de personnel :							
- Salaires et traitements					FY		
- Charges sociales					FZ		
Dotations aux amortissements et provisions							
- Dotations aux amortissements sur immobilisations					GA		
- Dotations aux provisions sur immobilisations					GB		
- dotations aux provisions sur actif circulant					GC		
- dotations aux provisions pour risques et charges					GD		
Autres charges					GE	-	0,33
TOTAL II					GF	34 958,90	186 008,88
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(34 208,90)	(161 891,76)
Q.P des résultats sur opérations en commun							
- Bénéfice transféré (III)					GH		
- Perte transférée (IV)					GI		

TAT	COMPTES ANNUELS
Ex. du : 01.07.2023 au 30.06.2024	COMPTE DE RESULTAT
Durée : 12 mois	(en EUROS)

		Exercice N clos le : 30/06/2024	Exercice N-1 clos le : 30/06/2023
PRODUITS FINANCIERS :			
- de participation	GJ	-	-
- Autres valeurs mobilières + créances actifs immobilisé	GK	-	-
- Autres intérêts et produits assimilés	GL	2 593 080,62	1 094 697,61
- Reprises sur provisions et transfert de charges	GM	303 509,26	477 645,03
- Difference positive de change	GN	-	-
- Produits net sur cessions valeurs mobilières de placement	GO	-	-
TOTAL V	GP	2 896 589,88	1 572 342,64
CHARGES FINANCIERES :			
- Dotations aux amortissements et provisions	GQ	-	303 509,26
- Intérêts et charges assimilés	GR	-	-
- Difference négative de change	GS	41,35	193 471,63
- Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement	GT	282 617,43	-
TOTAL VI	GU	282 658,78	496 980,89
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	GV	2 613 931,10	1 075 361,75
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)	GW	2 579 722,20	913 469,99
PRODUITS EXCEPTIONNELS :			
- Sur opérations de gestion	HA	13 469,17	-
- Sur opérations en capital	HB	0,00	13 437 886,03
- Reprises sur provisions et transfert de charges	HC	-	35 481 251,76
TOTAL VII	HD	13 469,17	48 919 137,79
CHARGES EXCEPTIONNELLES :			
- Sur opérations de gestion	HE	-	36 508,04
- Sur opérations en capital	HF	-	45 854 781,61
- Dotations aux amortissements et provisions	HG	-	-
TOTAL VIII	HH	0,00	45 891 289,65
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI	13 469,17	3 027 848,14
Participation des salariés (IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices (X)	HK	474 494,00	145 769,00
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	2 910 809,05	50 515 597,55
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	792 111,68	46 720 048,42
BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	HN	2 118 697,37	3 795 549,13

TAT
Du 01/07/23 au 30/06/24
Durée : 12 mois

ANNEXE

I - FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

En juin 2023, TAT a vendu ses titres de la SCI Capricorne Bêta à TAT SERVICES afin de procéder à la transmission universelle de patrimoine de la SCI.

En août 2023, une partie du prêt d'actionnaire TAT à la filiale TAT Services a été reçu à hauteur de 7 500 K€, à la suite de la transmission universelle de patrimoine de la SCI Capricorne Bêta entre les mains de TAT SERVICES.

Les fonds placés chez AG2R en contrat de capitalisation sont arrivés à échéance en août 2023 : un montant de 18 473 K€ a été utilisé pour rembourser la dette de TAT envers SASMAT THEODULE.

Les excédents de trésorerie ont été placés en compte à terme auprès de la Banque Populaire.

II - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes sont établis conformément aux dispositions du plan comptable général et selon les méthodes définies par le Code de Commerce et l'ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016, et arrêtés dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, continuité de l'exploitation.

Les opérations en devises ont été comptabilisées selon le règlement ANC 2015-05 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture.

Les méthodes comptables appliquées au titre de l'exercice comptable clos le 30 juin 2024 sont identiques à celles de l'exercice précédent et sont conformes aux règles d'évaluation en vigueur en France.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Tous les renseignements chiffrés sont donnés en K€.

ANNEXE

III - NOTES SUR LE BILAN

3.1. - ACTIF IMMOBILISE

Tableau de variation de l'actif immobilisé

Immobilisations	Valeur brute à l'ouverture	Augmen-tations	Cessions ou Diminutions	Valeur brute à la clôture	Amortis-sements provisions à la clôture	Valeur nette à la clôture
- Autres immobilisations corporelles	45			45	-	45
- Avances et acomptes						
S/Total des immobilisations corporelles	45	-	-	45	-	45
- Sociétés Françaises	32 839			32 839	-	32 839
- Sociétés Etrangères	-			-		-
S/Total des titres de participations	32 839	-	-	32 839	-	32 839
- Prêts	14 481		(7 500)	6 981		6 981
Total	47 365	-	(7 500)	39 865	-	39 865

Le prêt de 6 981 K€ est un prêt d'actionnaire TAT à la filiale TAT Services.
La société a reçu un remboursement de 7 500 K€, à la suite de la transmission universelle de patrimoine de la SCI Capricorne Bêta à TAT Services.

3.2. - VALEUR D'ENTRÉE - AMORTISSEMENTS - PROVISIONS

Les actifs immobilisés sont évalués au coût d'acquisition ou d'apport y compris les frais liés à l'acquisition des titres.

La politique d'amortissement est la suivante :

L'entreprise considère que l'amortissement linéaire correspond à l'amortissement économique.
Les principales durées d'amortissement utilisées sont :

- Logiciels : 3 à 5 ans
- Matériels informatiques et bureautiques : 3 ans
- Véhicules : 5 ans

La politique de dépréciation des titres est la suivante :

Lorsque la valeur d'inventaire des titres de participation détenus par la société devient durablement inférieure à leur valeur comptable, une provision pour dépréciation est comptabilisée.

La valeur d'inventaire des titres de participation est, dans un premier temps apprécié par rapport à la quote-part de situation nette détenue.

La valeur des titres fait l'objet, dans un second temps, d'une révision annuelle sur la base des cash-flows futurs des filiales tels qu'estimés par le management et actualisés.

TAT
 Du 01/07/23 au 30/06/24
 Durée : 12 mois

ANNEXE

3.3. - CLIENTS ET AUTRES CREANCES

Les clients et autres créances en devises sont valorisés au cours de clôture. Les clients font l'objet de provision pour dépréciation au cas par cas lorsque l'encaissement des sommes dues devient risqué.

Echéances des créances

	Montant brut	Échéances - 1 an	Échéances + 1 an
- Avances et acomptes versés			
- Clients	153	153	
- Autres créances	12	12	
- Charges constatées d'avance			
Total	165	165	-

Le poste clients comprend les factures d'intérêts à recevoir sur le prêt à TAT Services pour 153 K€.

Les autres créances sont constituées de la TVA.

3.4. - TRESORERIE

	ANNEE 2024					ANNEE 2023		
	USD	USD Convertis en €	EUR	EUR Provision	EUR Net	USD	USD Convertis en €	EUR Net
<u>Valeurs mobilières de placement</u>	-	-	-	-	-	-	-	30 485
<u>Disponibilités</u>	-	-	50 920	-	28 669	\$3	3	28 669
Banques	-	-	50		50	\$3	3	250
Placements	-	-	49 285		49 285		-	27 100
Intérêts courus	-	-	1 585		1 585		-	1 319
Total	-	-	50 920	-	50 920	\$3	3	59 154
		50 920		-	50 920		59 154	

Les fonds placés chez AG2R en contrat de capitalisation sont arrivés à échéance en août 2023 : un montant de 18 473 K€ a été utilisé pour rembourser la dette de TAT envers SASMAT THEODULE.

Le compte bancaire en USD a été clôturé dans l'exercice. Les placements sont en comptes à terme auprès de la Banque Populaire.

La variation de la trésorerie de l'exercice s'explique par le remboursement de la dette due à SASMAT THEODULE et à la réception de 7 500 K€ du prêt de TAT à TAT SERVICES.

TAT
 Du 01/07/23 au 30/06/24
 Durée : 12 mois

ANNEXE

3.5. - CAPITAUX PROPRES

A la clôture, le capital social d'un montant de 11 961,6 K€ est divisé en 31.150 actions d'une valeur nominale de 384 €.

<u>Variation des capitaux propres</u>	En K€
Situation à l'ouverture	88 003
Résultat de l'exercice	2 119
	<hr/>
Situation à la clôture du 30/06/2024	90 122

3.6. - DETTES

	Montant brut	Échéances - 1 an	Échéances à + 1an
- Emprunts et dettes financières	1	1	
- Dettes d'exploitation	8	8	
- Dettes diverses	820	820	
- Produits constatés d'avance	-	-	
Total	829	829	-

Echéances des dettes

Les dettes d'exploitation sont composées de charges à payer fournisseurs pour 8 K€.

Le poste « dettes diverses » comprend une dette de TAT à Sasmat Théodule pour 820 K€.

IV - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

4.1. - RESULTAT D'EXPLOITATION

Le chiffre d'affaires s'élève à 0,75 K€ au 30 juin 2024 comparé à 24,1 K€ sur l'exercice précédent. Il s'agit d'une refacturation de charges.

Les charges d'exploitation se répartissent comme suit :

	30.06.24	30.06.23
- Honoraires au titre du contrôle des comptes	(5)	(12)
- Honoraires au titre de conseils		(114)
- Prestations assistance	(18)	(18)
- Locations		
- Frais bancaires	(10)	(30)
- Autres charges	(2)	(12)
	<hr/>	<hr/>
	(35)	(186)

Les autres charges sont relatives à la gestion courante.

TAT
Du 01/07/23 au 30/06/24
Durée : 12 mois

ANNEXE

4.2. - RESULTAT FINANCIER

	30.06.24	30.06.23
- Produits des placements et autres revenus	2 593	1 095
- Reprises financières	304	478
- Charges et provisions		(304)
- Différences de change nettes		(194)
- Charges nettes sur cessions VMP	(283)	
	<hr/>	<hr/>
	2 614	1 075

Les produits financiers s'élevant à 2 593 K€ comprennent les intérêts sur avances auprès de TAT Services pour 346 K€ et les intérêts sur placement pour 2 247 K€. L'écart comparé à l'exercice précédent s'explique par l'augmentation des placements.

La reprise sur provision financière de 304 K€ correspond à la reprise de provision sur le contrat de capitalisation arrivé à terme.

Les charges nettes sur cessions VMP comprennent la perte sur les unités de comptes du contrat de capitalisation.

4.3. - RESULTAT EXCEPTIONNEL

	30.06.24	30.06.23
- Résultat de cession sur actions de préférence STP		2 907
- Résultat de cession sur titres TAT Leasing Ltd		4
- Résultat de cession sur titres Capricorne Bêta		153
- Divers	13	(36)
	<hr/>	<hr/>
	13	3 028

Le poste divers pour 13 K€ correspond au solde de liquidation de la société S AIR GROUP.

4.4. - SITUATION FISCALE

TAT fait partie du groupe d'intégration fiscale, dont FINAREM est la société mère, depuis le 1^{er} juillet 2020. L'impôt comptabilisé par la société TAT est celui qu'elle aurait supporté si elle n'avait pas appartenu au groupe intégré selon le principe de neutralité.

- L'impôt de l'exercice s'élève à 474 K€ contre 146 K€ l'année précédente.
- Impôts différés au 30 juin 2024 : néant

TAT
 Du 01/07/23 au 30/06/24
 Durée : 12 mois

ANNEXE

- Ventilation de l'impôt Société entre le résultat courant et exceptionnel :

Résultat	Résultat avant impôt	Charge d'impôt	Résultat après impôt
Courant	2 580	(407)	2 173
Exceptionnel	13	(67)	(54)
Total	2 593	(474)	2 119

V - AUTRES INFORMATIONS AU 30 JUIN 2024

5.1. - FILIALES ET PARTICIPATIONS

Renseignements détaillés sur les filiales et participations	Informations financières				
	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu (en %)	Résultats (bénéfices ou pertes du dernier exercice clos)	Capitaux propres à la clôture de l'exercice
- Filiales (détenues à + de 50%)					
TAT Services au 31/12/2023	10 000	6 833	50%	10 666	16 833
- Participations (détenues entre 10% et 50%)					
Sabena technics participations au 31/12/2023	7 740	48 050	14,5%	(13 573)	55 790
			% actions ordinaires		
TOTAL					72 623

5.2. - ENTREPRISES LIEES

Les transactions effectuées avec les entreprises liées ont été conclues à des conditions normales de marché.

TAT
 Du 01/07/23 au 30/06/24
 Durée : 12 mois

ANNEXE

En K€	Filiales		Participations	
	Françaises	Etrangères	Françaises	Etrangères
Renseignements globaux sur les filiales et participations				
Valeur comptable des titres détenus				
- Brute :	5 012		27 827	
- Nette :	5 012	-	27 827	
Montant des prêts et avances accordés	6 981			
Montant des cautions et avals donnés				
Montant des dividendes encaissés		-		

5.3. - ENGAGEMENTS HORS BILAN

<u>Engagements donnés</u>	30.06.2024	30.06.2023
• Aval, caution à TAT Services	2 175	2 000

En juillet 2021, la société s'est portée caution personnelle et solidaire à hauteur de 50% dans le cadre de la souscription d'un emprunt bancaire LCL par TAT Services afin de financer les travaux d'aménagement et de rénovation du parc immobilier. TAT s'est également engagé auprès de la banque à bloquer le remboursement du prêt actionnaire de 6 981 K€.

Par ailleurs, la société TAT s'est engagée vis à vis des prêteurs de ses filiales à la conservation et au nantissement de ses titres.

5.4. - INFORMATIONS DIVERSES

Dans le domaine des tentatives de fraude, la société est bien consciente de l'importance tant du nombre que de la variété des attaques possibles et met en œuvre de façon continue des actions d'information et de contrôle des procédures appropriées.



TOURS

Parc EQUATOP
59 rue du Mûrier
37540 Saint-Cyr-sur-Loire

Tel : 02.47.71.50.00